

---

# **Du cours au dispositif d'apprentissage**

## **...ou du rôle d'enseignant à celui de concepteur-tuteur d'activités d'apprentissage à distance**

**Etienne Vandeput\*, Brigitte Denis\*\***

\* *CeFIS-DET Facultés Universitaires  
Notre-Dame-de-la-Paix  
61 rue de Bruxelles  
B-5000 Namur (Belgique)  
etienne.vandeput@fundp.ac.be*

\*\* *STE-CRIFA Université de Liège  
5 boulevard du Rectorat (bât. B32)  
B-4000 Liège (Belgique)  
b.denis@ulg.ac.be*

Nous décrivons une stratégie de mise en œuvre d'un dispositif d'EAD (Enseignement à Distance) nécessitant peu de moyens matériels et logiciels, gérable par un seul enseignant. L'environnement d'apprentissage est basé sur un dosage entre travaux individuels et travaux collaboratifs et sur un schéma d'organisation particulier des activités. Ce dernier et la stratégie mise en place sont adaptables à de nombreux thèmes de réflexion traitables dans le cadre d'une activité à distance.

### **1. Dispositif : description générale**

Ce cours fait partie d'un Diplôme d'Études spécialisées en Technologie de l'Éducation et de la Formation. Une plateforme d'enseignement à distance offrant un accès gratuit et se limitant à une série de services en ligne permet aux étudiants d'interagir et de mener à bien leurs activités. On amène les étudiants à évoluer d'un système dans lequel ils produisent surtout pour eux-mêmes, vers un système dans lequel ils construisent aussi pour les autres, avant d'évoluer, finalement, vers un système dans lequel ils créent en groupe et pour atteindre un objectif commun..

La stratégie impose une découpe du cours en deux parties. La première partie consiste en une activité de « co-opération »: les étudiants travaillent individuellement à la construction d'une « base d'outils » commune. À partir d'une consigne précise fournie par le formateur, chacun est invité à donner sa représentation actuelle du concept de « dispositif de formation à distance », sachant que cette vue sera mise en ligne et donc accessible à ses pairs. Il est ensuite amené à rechercher des références qu'il juge pertinentes sur le sujet et à justifier ses choix dans un esprit de coopération. Ces informations sont aussi partagées. Enfin, il est amené, à travers un nouveau partage en ligne organisé, à donner une nouvelle représentation qui sera plus ou moins influencée par les ressources diverses dont il aura bénéficié. De

nombreuses consignes très précises sont fournies pour éviter les débordements. Il n'y a pas à proprement parler de « tâche de groupe » et les interactions entre les étudiants sont quasi nulles pour cette activité. Toutefois, chacun doit prendre progressivement conscience du fait qu'il ne travaille pas uniquement pour lui.

La seconde activité relève d'un réel apprentissage collaboratif [HENRI & LUNDGREN-CAYROL 01] [LEWIS 03] : les étudiants travaillent par groupes de trois ou quatre à l'élaboration d'un projet commun lié au même concept. Ces groupes sont constitués, à la fois, sur les conseils des tuteurs et sur base des premiers contacts que les étudiants établissent. Les intérêts qui se manifestent au travers de leurs productions initiales constituent un paramètre important dans la formation de ces groupes. Les groupes définissent, par la suite, une problématique, la traite et rédige un document à son propos.

Le résultat des travaux est présenté lors d'une séance collective au cours de laquelle les étudiants sont invités à réfléchir sur leur démarche d'apprentissage. Cette séance présente beaucoup d'intérêt en termes d'autoévaluation et de confrontations de points de vue avec les pairs et les enseignants.

## 2. Enseignements

Mener une expérience de formation en ligne ne demande pas nécessairement de disposer d'une très grande équipe d'enseignants. S'il est courant de redéfinir, voire de multiplier et de détailler les rôles lors d'une activité menée à distance, les enseignants peuvent faire le choix d'exercer tous ces rôles en veillant à ce que les plus techniques d'entre eux ne soient pas trop contraignants. Ils devraient pour cela veiller à se donner les meilleures conditions de travail possibles et notamment choisir, pour eux et pour les étudiants, des outils simples d'utilisation. Ils devraient aussi s'assurer des compétences et de l'expérience préalables des étudiants (maîtrise suffisante des technologies, capacité à établir des démarches pour construire des connaissances sur un sujet que l'on maîtrise peu, habileté dans la recherche d'information sous toutes ses formes et en particulier, capacité à évaluer la qualité des informations provenant du Web).

## 3. Bibliographie

[HENRI & LUNDGREN-CAYROL 01] Henri, F. & Lundgren-Cayrol, K., *Apprentissage collaboratif à distance. Pour comprendre et concevoir les environnements d'apprentissage virtuels*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2001.

[LEWIS 03] Lewis, R., Pourquoi apprendre à collaborer. In : Charlier & Peraya (Éds). *Technologie et innovation en pédagogie. Dispositifs innovants de formation pour l'enseignement supérieur*, Bruxelles, De Boeck, 2003, p. 137-139